

**Projet d'arrêté préfectoral fixant les modalités de destruction de spécimens
d'Ouette d'Égypte (*Alopochen aegyptiacus*)
dans le département de la Loire-Atlantique pour les années 2014 et 2015**

Note de présentation



En application de l'article L 120-1, modifié par Ordonnance n°2013-714 du 5 août 2013 - article 1, relative à la mise en œuvre de la participation du public, prévu à l'article 7 de la Charte de l'environnement, une consultation du public est lancée concernant le projet d'arrêté préfectoral fixant les modalités de destruction de spécimens d'Ouette d'Égypte (*Alopochen aegyptiacus*) dans le département de la Loire-Atlantique pour les années 2014 et 2015.

L'Ouette d'Égypte (*Alopochen aegyptiacus*) est une espèce non indigène qui appartient à la liste des oiseaux de l'arrêté ministériel du 30 juillet 2010. Plus que non indigène, cette espèce présente toutes les caractéristiques d'adaptabilité et de prolificité pour être considérée comme exotique envahissante. Des oiseaux échappés de captivité, ont fait souche et se sont implantés notamment dans les marais de Petit-Mars (communes de Saint-Mars-du-Désert et Sucé-sur-Erdre) en Pays de la Loire.

Par son caractère fort agressif en période de reproduction, sa concurrence est très préjudiciable à la reproduction de l'avifaune indigène et notamment des anatidés.

En conséquence, il convient de limiter l'extension des populations et ce présent arrêté prévoit la régulation par l'ONCFS des populations d'Ouette d'Égypte dans le département de Loire-Atlantique pris conformément aux dispositions du code de l'environnement, article L. 411-3.

Le service départemental de l'ONCFS produira un bilan à la fin de chaque année.

Le délai de la mise à la consultation du public est fixé du **28 mai au 18 juin 2014**.

Les observations du public sont à adresser à l'adresse suivante :

srnp.dreal-pays-loire@developpement-durable.gouv.fr

ou par courrier à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement -
Service ressources naturelles et paysages - Consultation du public - 5, rue Françoise Giroud
CS 16326 - 44263 NANTES CEDEX 2